Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200877-20251218-2025042-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **KERGRIST MOELOU**
Délibération 2025-042

Séance du 18 décembre 2025

Nombre de conseillers	
- en exercice	13
- présents	10
- votants	12
- absents	3
- exclus	0

Date de convocation 11/12/2025
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 22/12/2025
Et Publication le 22/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq le 18 décembre à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. MUNIER Gérard

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs MUNIER Gérard, COAIL Nolwenn, BLIN-CONNAN Jeannie, MAUFFRAY Pierrick, LE GOFF Patrick, JEGOU Michel, LAMER Antoine, JEGOU Nathalie. ARHANTEC Stéphane, PHILIPPE Elodie.
Étaient absents : DAGORNE Maïwenn, LEON Raymond donne procuration à MUNIER Gérard, DUNCANSON Denise donne procuration à BLIN CONNAN Jeannie
Mme BLIN CONNAN Jeannie a été nommée secrétaire

2025 042 7.10 LOYER MULTI SERVICES

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'en raison de contraintes administratives, les cogérantes du multi services « O TIC TAC » n'avaient pas pu proposer tous leurs services à son ouverture.
Par délibération 2025- 023 en date du 24 avril 2025, le conseil avait décidé une exonération de paiement de loyer équivalente à un semestre et dont la date de départ était fixée à signature du bail soit précisément le 26/05/2025.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité
Décide

- De leur offrir la gratuite du loyer pour le mois de décembre
- Fixe le montant du loyer à 350€ ht / mois à compter du 01/01/2026.

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
BLIN CONNAN Jeannie

Pour extrait conforme au registre.
Le Maire
MUNIER Gérard